

~~J. Pelland~~
Mai 1967

Fédération

Tout d'abord, je tiens à remercier les groupes qui ont attendu ce dossier et les explications qu'il contient pour donner un avis, je tiens à remercier les camarades qui ont écrit pour avoir des précisions avant que de porter un jugement sur la question.

Ces précisions je les donne à tous ci dessous, suivies de la parution des lettres qui me sont parvenues et de la référence de celles qui vous ont été adressées directement par leurs signataires.

RAPPEL DES FAITS.

Au nom de " l'Association pour l'Etude et la Diffusion des Philosophies Rationalistes ", j'ai cru bon de suspendre le Comité de Lecture nommé par le Congrès et de charger un autre Comité (Le même, moins deux camarades) d'assurer la parution du journal jusqu'au prochain congrès.

Certain estiment qu'en agissant de la sorte j'ai outrepassé mes droits.

Là est toute la question.

Rappelons quel est le rôle et le but de l'Association: Sauvegarder la vie morale et matérielle de la Fédération et de son organe " Le Monde Libertaire ", (Je dis bien morale et matérielle, car où serait sa vie morale si elle avait plus de vie matérielle).

Tant que les organismes nommés par le congrès montrent leur souci de défendre l'une et l'autre, l'Association n'a pas à intervenir, ce qui fut le cas depuis treize ans que nous sommes reconstitués. Aujourd'hui le seul problème qui se pose à nous est celui-ci Y avait-il danger ?

Selon que vous répondrez par oui ou par non, vous approuverez ou désapprouverez mon attitude.

Je dois ici pour la clarté des débats reprendre la genèse des événements.

Le congrès a nommé un Comité de lecture choisi parmi deux tendances non seulement idéologiques, mais personnellement opposées. Le climat qui pouvait en découler était facilement prévisible pour quiconque avait assisté au congrès.

J'étais alors intervenu pour rappeler aux camarades nommés que les organismes de la F.A n'étaient pas des lieux d'affrontements, mais de travail et que, devant les articles soumis, il ne s'agissait pas de faire prévaloir sa tendance, mais de l'oublier, pour ne considérer que l'intérêt du papier proposé.

N'ai - je pas assez insisté ? - Bien que je l'ai fait longuement - me suis - je mal fait comprendre ? , toujours est - il que je n'ai pas été entendu.

" Le climat était irrespirable " - Ce n'est pas moi qui le dit, mais les membres du Comité de Lecture, sans exception, les uns rejetant sur les autres l'existence de cet état de choses. Je veux n'en tenir aux faits indéniables, laissant de côté les interprétations.

Il est indéniable que les nouveaux membres du comité de lecture ont créé un climat d'hostilité dès le début de l'exercice; le fait de ne pas serrer la main des "anciens" lorsqu'ils arrivaient et lorsqu'ils partaient n'était pas fait pour créer une atmosphère particulièrement fraternelle. Le fait d'accueillir par des lazzis, des sarcasmes ou des rires, les articles qui n'étaient pas de leur tendance, le fait de proposer leur rejet (il en a été plus refusé durant le premier mois qu'au cours de tout l'exercice précédent) était non seulement une opposition au reste du comité de lecture, mais aussi la source d'un conflit permanent si ces derniers voulaient faire respecter la pluralité d'expression des tendances.

De l'autre côté il est reproché par Delaporte à Maurice Joyeux lorsqu'il venait au comité de lecture de sortir de son rôle d'observateur et d'imposer ses vues. Il est reproché au groupe Louise Michel et aux camarades observateurs de ce groupe de faire dégénérer la réunion du comité en réunion de groupe.

Tels sont les faits simplement énoncés et sur lesquels j'apporte les témoignages suivants:

Si il est exact que Joyeux soit intervenu avec vigueur au comité de lecture,

c'était pour s'opposer aux débordements de pouvoir de celui-ci , et rappeler que , ce qui , dans le journal , avait trait à l'administration et au comité de relations , n'avait pas à être soumis à la censure des camarades présents.

A ce sujet en tant que secrétaire Général , j'avais réuni au lendemain du congrès les 3 Comités:Relation , Lecture , et Administration , pour leur faire sentir l'interpénétration de leurs tâches et la nécessité d'une compréhension réciproque. Ce jour là , j'ai une fois de plus parlé dans le vide.

S'il est vrai que des membres de Louise Michel , extérieurs au comité de lecture , se sont parfois trouvés présents et ont pu se mêler à des problèmes concernant leur groupe , cela n'était pas une exception et l'on a vu et entendu des adhérents d'autres groupes assister au comité de lecture et mêler leurs rires et leurs plaisanteries à des problèmes extérieurs au comité de lecture.

INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

Lors de la séance du 10 Janvier 1967 , un camarade venu lire un papier qui (à tort ou à raison) ne convenait pas à Delaporte a été insulté par celui-ci au point que cela a manqué dégénérer en bataille.

Quelques jours après je recevais une lettre , datée du 12 Janvier , de Cavalier me faisant part de sa démission du comité de lecture , en raison du climat qui y régnait.

Dans le même temps d'autres membres du comité de lecture me disaient verbalement ou par téléphone leur lassitude et leur intention de se retirer , (le départ de l'un d'eux n'était pas fait pour les retenir). Je dois ajouter que précédemment , ces membres du comité n'avaient déjà fait part de semblables projets et et n'étaient restés que sur mon insistance.

C'est alors que s'est posé pour moi ce dilemme:

- Ou enregistrer ces démissions:

Cavalier , Suzy , Stas , Quintin , Lebrun .

- Ou trancher dans le vif.

Dans le premier cas :

Laisser en place ceux qui créaient des incidents et ne faisaient pas leur travail. (I).

Dans le second cas :

Maintenir ceux qui pratiquement permettent la sortie chaque mois du journal.

LE CAS RAYMONDE ET YVES DELAPORTE.

I) Leur appartenance à la F.A.

Tous deux étaient au groupe J.R.A qui après avoir présenté quatre membres au comité de lecture a disparu dans les six mois qui ont suivi.

(Rappelons que sur ces quatre membres présentés , Sorol est parti en Octobre au régiment et que Jenny Yvakoff n'a paru qu'une fois au comité de lecture).

Or depuis le mois de Décembre où le groupe des J.R.A s'est dissout , à quel titre Raymonde et Yves Delaporte appartenaient-ils à la F.A.

Ils ont déclaré lors de la réunion régionale parisienne du 22 Janvier 67 , s'y trouver en tant qu'individuels.Or , ni le secrétaire aux relations intérieures : Pérez , ni le trésorier : Faugerat , n'ont eu la moindre demande à ce sujet.J'aurai donc pu poser la question de savoir si le comité de lecture de la F.A pouvait être tenu par des membres n'appartenant pas à l'organisation.Mais cela aurait été taxé de mesquinerie ou d'esprit administratif.

Constatons simplement que ce désintéressement ne témoigne pas d'un attachement bien solide à la cause que l'on a embrassé .

2) Leur activité.

Celle ci vient confirmer ce qu'il est dit plus haut.

S'il est vrai que Yves Delaporte a apporté au Monde Libertaire son concours rédactionnel (concours excellent tant par le fond que par la forme) en revanche ils ont été Raymonde et lui , des éléments purement négatifs au sein du comité de lecture , quand ils y venaient (C'est à dire , si le même jour le C.L.J.A ou tout autre organisme ne se réunissait pas).

Chargé du montage de la première page du numéro de Décembre, sur un projet présenté par lui et que j'avais soutenu contre une autre proposition de Suzy, Yves Delaporte n'a pas reparu la semaine suivante et il a fallu, découvrir en dernière minute une photo et baecler la première page. A la suite de cela, il est revenu au marbre sans s'excoiser ou s'expliquer de la chose.

3) Leur comportement.

Enfin leur attitude peu fraternelle et dédaigneuse vis à vis des articles qui ne leur convenaient pas, ont abouti les choses empirant, à la séance du 10 Janvier rappelé plus haut.

x x

Maintenant renseignés sur les faits indéniables, vous pouvez constater comme moi qu'ainsi que je le disais ci dessus, j'avais à choisir :-Entre ceux qui créaient des troubles et ne faisaient pas leur travail.

-Et entre ceux qui subissaient ces troubles et accomplissaient leur tâche.

Ce choix n'était imposé par les démissions écrites ou verbales qui m'étaient adressées.

Mais il importe de voir ou cela nous entraînait.

Opter pour les premiers c'était accepter dans les colonnes du M.L la réponse des situationistes, à la parution de laquelle, Michel Hirtzler et Jean Pierre Dutcuil étaient favorables, c'est à dire ouvrir la porte à ceux qui estimaient que:

" Les divers groupuscules "anarchistes" ne possédant rien d'autre

" que cette idéologie réduite à une simple étiquette, que le

" Monde Libertaire atteint le degré le plus fantastique de la confusion

" et de la bêtise.

Et dont la tactique est de s'introduire dans les mouvements existants pour les faire disparaître.

C'était également donner l'hospitalité de notre journal à un article sur Brassens et Jacques Brel , où ils étaient pris à parti pour leur participation (Elle est du reste contestée) à un gala d'un humanitariste bourgeois.

En clair c'était rompre les ponts avec des artistes aux cordiales relations desquels nous devons nos fêtes.

Je rappelle que dans le premier cas (Acceptation des démissions) les membres demeurant étaient favorables à la parution de ce papier.

Répondant au vœu de Delaporte qui me demande de ne pas généraliser et de ne pas tenir compte de l'exclamation d'un militant qui lors de la réunion du 22 Janvier s'est écrié " La vie du Journal , on s'en fout ". Je ne précéderai pas par amalgame et je m'efforcerai d'être précis .

Michel Hirtzler et Jean Pierrev Duteuil étaient d'accord pour la parution de ce papier lors du comité de lecture du 17 Janvier , vivement appuyés par les camarades présents extérieurs au comité , et particulièrement par Elisée Georget (Adjoint aux Relations Internationales) pour qui la vie du journal et de la Fédération est sans intérêt.

PROBLEME DE L'ASSOCIATION.

Il serait faux de penser que le problème de l'Association et de son existence a vu le jour avec ma décision de suspendre le comité de lecture.

Il est fort longtemps qu'il en est question (Il n'y avait pas que le groupe Louise Michel pour aborder au sein du comité de lecture des problèmes extérieurs à la parution du Monde Libertaire) Michel et J-Pierre voulaient même en faire une question de congrès.

Or , remettre en cause l'Association , c'était remettre en cause également la sauvegarde de la pluralité des tendances .

Je lis avec intérêt à ce sujet les lignes suivantes parues dans Recherches Libertaires sous la signature de la TAC:

" Nous pensons avec les camarades de l'UGAC , que la cohérence est essentielle pour un mouvement qui se veut révolutionnaire. C'est pourquoi nous nous devons de dépasser le cadre de la Fédération Anarchiste actuelle où la cohabitation des tendances , qui ne sont pas toute révolutionnaire , amène une paralysie significative qui lui sert d'alibi ".

On n'est pas plus clair.

Et si cela ne suffit pas, j'ajoute ceci:

Lors de la séance du 17 Janvier 67, j'ai donné lecture de la circulaire, par laquelle je faisais part de ma décision de suspendre le comité au nom de l'Association pour les raisons que j'ai développé ci dessus.

Michel Hirtzler et J-Pierre Dutouil se sont montés d'accord sur le manque d'assiduité de Raymonde et Yves Delaporte, mais non sur les incidents du mardi précédent.

Si ce premier point seul avait été soulevé, nous aurions été d'accord pour envisager leur remplacement. Mais ils n'ont pas répondu.

Suzy a proposé alors que je retire ma circulaire et que le comité de lecture présent prenne une décision.

Ils se sont écriés:

" - Ah non ! nous sommes trop heureux de pouvoir dénoncer au mouvement le rôle de l'Association, et si Laisant ne fait pas partir sa circulaire, nous en donnerons, nous, connaissance - "

C'est ce qui vous a permis d'avoir en main ce papier par d'autres voies que celle de son expéditeur et ce qui m'a valu de recevoir des réponses à une lettre que je n'avais pas encore postée.

Dans toute cette attaque contre l'association, il est clair que c'est la pluralité des tendances qui est mise en cause, et qu'il fallait éviter des sentiments de dictature à un organisme qui n'est que sa sauvegarde.

J'entends certains ne parler de la souveraineté du congrès que l'Association remet en question.

Ceux qui émettent ce grief, songe-t-il que pour revendiquer une souveraineté de titre, il faut qu'elle se soit exercée de fait.

Or, je pose les questions suivantes:

Où était la souveraineté du congrès, lorsqu'après qu'il ait rejeté l'ancienneté d'exercice à un poste comme opposition à une nouvelle

nomination (4ème séance p 47 du BI) il a laissé le lendemain remettre cette décision en cause (5ème séance p 68 du BI).

Où était la souveraineté du congrès , lorsqu'après avoir accepté la proposition du groupe d'Asnières de nommer des camarades connus aux responsabilités , sans tenir compte de leur ancienneté à la F.A ou du nombre d'années depuis lesquelles ils tiennent un poste (5ème séance P 62 du BI) il a accepté , pour en sortir, en fin de cette même séance , la proposition de groupe " Chilosa " de nommer en bloc les candidatures proposées sans examiner si elles étaient de camarades connus ou non (5ème séance P 73)

Où était la souveraineté du congrès lorsque ce comité de lecture nommé par lui , refusait de prendre ses responsabilités et repoussait la proposition de Suzy de décider du cas de Raymonde et Delaporte et du retrait de la circulaire de l'Association , qui n'était pas expédiée.

Au surplus si le congrès (ou plutôt la F.A) veut exercer cette souveraineté (ou plus exactement prendre ses responsabilités) il a ici l'occasion de la faire.

Je demande à ceux qui estiment que j'ai eu tort , de ne pas s'en tenir à cette reprobation négative , et de me dire non pas ce que j'aurais dû ne pas faire , mais ce qu'il ne fallait faire.

Pour votre honneur de militant , j'exclus , la première solution :accepter de démembrer le comité de lecture avec ce que cela comportait .

:accueil dans nos colonnes de ceux qui nous dénigrent et même nous calomnient.

:rupture avec ceux qui nous permettent de vivre et en conclusion :Disparition du Journal.

Les autres solutions ?.

- Réunion des trois comités ? . :Ils sont autonomes et les comités de relations et d'administration ne pouvaient donner d'instruction au comité de lecture .

- Tenue d'un congrès exceptionnel ? . Cela demandait trois mois pendant lesquels il n'y aurait pas eu de parution du Monde Libertaire.

ALORS ?

J'attends l'énumération des mesure auxquelles il fallait avoir recours.

Et s'il en est une ^{seule}, une qui eût été réalisable et efficace et à laquelle je n'avais pas pensé, je suis prêt ici à faire amende honorable des mesures qu j'ai dû prendre à mon corps défendant et pour la sauvegarde d'un journal qui nous est cher.

Maurice LAISANT.

(I) Il ne s'agit pas ici de Michel Hirtzler et de J-P Dutcuil qui se sont toujours montrés assidus au comité de lecture.

REFERENCES DES CIRCULAIRES ET LETTRES ADRESSEES

A TOUS LES GROUPES PAR LEURS AUTEURS

(Je m'efforce de respecter l'ordre chronologique sans le garantir absolument)

1°) Réponse de Jean Pierre Duteuil et Michel Hirtlen à la Circulaire de Maurice Laisant (alors que celle-ci n'était pas postée) 18-1-67

2°) Réponse de Thionville à cette circulaire (parvenue toujours indirectement) 22-1-67

3°) Envci par Laisant de la circulaire

4°) Réponse de Macé au nom du Groupe de Nice à la circulaire.
~~XXXXXX~~ 26-1-67

5°) Réponse du Groupe d'Avignon à la circulaire. 1-2-67

6°) Envoi du rapport de l'association. 1-2-67

7°) Réponse à cet envoi par la ~~EXX~~ TAC

8°) Réponse du GLI

9°) Réponse du groupe de Thionville

10°) Réponse du groupe (hilosa

11°) Lettre d'Elysée Georget parue dans le rapport du comité de relation (janvier 67)

12°) Réponse des groupes de Marseille St Antoine et Marseille Centre. 16-2-67

LETTRES ADRESSEES A LAISANT
AVEC EVENTUELLEMENT LA REPONSE

Paris, le 12 janvier 67

Aux Camarades du C.L.
Aux Camarades du comité de relation

Camarades,

Je n'aime pas perdre mon temps inutilement et bêtement. Aussi ne pouvant plus supporter le mépris qu'affecte Delaporte quand il daigne se rendre au Comité de Lecture, ne pouvant plus supporter l'ironie imbécille de Raymonde, et enfin ne pouvant plus supporter les attaques hebdomadaires dont sont l'objet des camarades que j'estime beaucoup (attaques qui sont purement et simplement de la calomnie !), j'ai décidé de me retirer du C.L. Cela non seulement parce que je ne m'entends pas avec certains de ses membres (l'ambiance n'est pas propice à un travail véritable), mais encore pour protester contre l'inertie coupable de beaucoup de camarades qui attendent peut-être que le journal et la FA soit de nouveau au plus bas pour réagir.

Car ne nous y trompons pas. Ce que les situationnistes (dont l'avant-garde dans notre mouvement est représenté par Bodson, consciemment ou inconsciemment) veulent faire, c'est le "coup de Strasbourg".

Devant cela nous avons décidé, deux copains de Louise Michel et moi-même, de réagir par une mise en garde au lecteur où nous lui demandions de ne pas confondre anarchie et poubelle, et où nous disions quel devrait être d'après nous l'esprit du journal. Cet article souleva des discussions au sein du C.L. et devant le chantage d'un camarade, chantage qui est le résultat logique de son intolérance, et les termes injurieux d'un autre, j'ai décidé de quitter le Comité de Lecture. Cet acte n'est pas une démission, mais au contraire il me permettra de lutter plus librement contre les agissements de ces types envers la F.A. et le journal.

Par là même ayant gagné une soirée par semaine, je vais la consacrer à mon Groupe où, là, un travail efficace et une propagande réelle sont faits.

Ce que je souhaite, c'est qu'au prochain congrès chacun prenne ses responsabilités et réagisse dans un sens ou dans l'autre. Car si nous en sommes à un tel point c'est peut-être parce qu'au dernier congrès on a entendu dire des phrases dans le genre: "Débrouillez-vous entre vous, moi je m'en fiche". Il faudra choisir entre les situationnistes, marxisants, nihilistes etc..... et la FA. Si du moins entre temps des événements ne rendent pas ce congrès irréalisable.

Et si dans l'état actuel des choses, une réorganisation sérieuse de la FA au point de vue structurel ne peut pas être réalisée, il faut dès maintenant y penser, et cela dans le sens où Maurice Fayolle la

propose, à mon avis personnel.

Voilà ce que j'avais à dire. Ma jeunesse et mon inexpérience me font peut-être prendre des grenouilles pour des taureaux, mais je pense avoir une réaction saine. La réaction que tout anarchiste devrait avoir.

Très fraternellement à tous

Michel Cavallier
(Groupe Louise Michel)

FEDERATION ANARCHISTE

Groupe de Montreuil

Montreuil, le 8 février 67

Alain Macé
Azur Auvergne
25 rue Hotel des Postes
06 Nice

Louis Piron
19 Promenade Leclerc
57 Thionville

Cher Camarade,

Elisée Reclus

Nous avons bien reçu la circulaire du Groupe Sacco-Vanzetti de Nice-Thionville et il nous semble que la réaction des camarades soit due surtout à un manque d'information consécutif à l'éloignement géographique.

En effet une réunion des groupes de la Région Parisienne a eu lieu le 22 janvier 1967, réunion au cours de laquelle Maurice Laisant a pu donner des explications satisfaisantes.

Nous avons notamment appris au cours de cette réunion que Maurice LAISANT ne s'est arrêté à la solution incriminée qu'après avoir enregistré les plaintes réitérées de plusieurs membres du Comité de Lecture ayant pour objet le comportement de certains d'entre eux dont l'obstruction systématique rendait impossible la réalisation d'un travail efficace.

Cette situation exigeait naturellement une solution immédiate d'autant plus que certaines démissions étaient déjà envisagées en raison précisément des conditions de travail devenues impossibles. Ces démissions auraient eu ~~pour~~ ~~effet~~ en effet pour conséquence de laisser le C.L. entre les mains de ceux qui, par leur comportement, avaient réussi à le désagréger.

La suite peut-être aisément imaginée si l'on sait que Laisant a pu, au cours de la réunion du 22 janvier, accuser les deux camarades éliminés d'avoir voulu laisser passer un article injurieux à l'égard de Brassens, Ferré et Brel. Pour quiconque a pu entendre ou lire le compte rendu d'administration du journal il est clair que la conséquence inéluctable serait la disparition pure et simple du Monde Libertaire dans les six mois suivants.

Naturellement, aucun démenti n'a pu être apporté à cette accusation. La seule réponse entendue dans la salle, émanant d'un ardent défenseur de R. Gouarin et Y. Delaporte fut: "Le journal, on s'en fout". Ceci a été également entendu par plus de 100 camarades présents à la réunion et, par conséquent, ne peut être non plus démenti.

Nous en concluons donc que la décision prise par Maurice Laisant était une solution d'urgence qui ne pouvait être différée et était indispensable pour sauver le M.L.

Qu'une telle solution soit regrettable, nous ne le contestons certes pas mais nous estimons particulièrement navrant que des camarades l'aient, par leur comportement, rendue indispensable.

Peut-être des décisions seront-elles à prendre par le prochain Congrès afin que ne puisse plus se représenter une telle situation qui, obligeant à prendre des mesures d'urgences, détermine des remous, des

discussions stériles, des pertes de temps et du gaspillage d'énergie qui pourrait être beaucoup mieux employé ailleurs.

Toutefois la situation étant, pour l'instant, normalisée, nous ne voyons pas l'utilité de réunir un congrès extraordinaire qui aurait surtout pour conséquence un nouveau gaspillage de temps et d'argent.

Si cependant un tel congrès devait être réuni nous essaierons d'y participer mais il doit bien être dès maintenant entendu qu'il nous serait absolument impossible de contribuer à son financement.

Nous espérons que les explications ci-dessus détermineront ton groupe à renoncer à son projet puisque, en tout état de cause, le congrès ordinaire doit se réunir dans trois mois.

En attendant cette rencontre

Salut libertaire

Groupe de Montreuil, Le Secrétaire:

Robert Pannier
Résidence André Morel 921
93 - Montreuil

Strasbourg, le 9 février 1967

René FUGLER

à

L'Association pour l'Etude et la Diffusion des
Philosophies Rationalistes

Chers Camarades,

La motion du Comité de l'Association, qui se contente de justifier le remaniement du Comité de Lecture, n'apporte aucun élément de réponse aux problèmes posés par la décision de Maurice Laisant. Il faudra pourtant tirer ces problèmes au clair si la FA ne doit s'embourber pour de bon dans les conflits intérieurs et la chasse aux sorcières.

Je considère pour ma part que la dissolution du comité de lecture telle qu'elle a été menée, contitue la négation des buts et des principes de l'Association. Celle-ci doit empêcher qu'une fraction de la FA ne mette la main sur le journal et la librairie. Après la décision de Laisant, le Comité de Lecture est composé de membres d'un seul groupe, et ce groupe a été mêlé à toutes les querelles. Il est vrai que deux autres camarades, Hirztler et Duteuil, avaient été maintenus: leur démission était prévisible. Je considère que dans cette affaire l'association a manqué à sa tâche.

Je partage entièrement la position de Hirztler et Duteuil du fait que le comité de lecture devait décider lui-même si oui ou non il pouvait travailler dans les conditions données. La raison invoquée ("les injures") n'a aucune valeur, les "violences de langage" tendant depuis quelque temps déjà à remplacer la discussion au sein de la FA.

On ne peut reprocher à des camarades de proposer une discussion sur l'Association et son règlement intérieur. Les principes de base de la FA ne font aucune mention de l'Association, et tout membre de la FA peut à juste titre s'interroger sur un organisme dont il ignore le règlement, et qui remanie un comité élu par le congrès. De plus, je me rappelle fort bien qu'un membre du comité de l'Association (M. Joyeux) n'a pas cessé d'invoquer le congrès souverain lors du dernier congrès. Il faudrait savoir si les mots ont un sens ou non. Dans le même ordre d'idées on présente régulièrement la FA aux jeunes militants comme une organisation révolutionnaire. Faut-il leur reprocher par après d'en tirer les conséquences? Il faudra avant toute chose aborder le fond de la question, c'est-à-dire préciser une bonne fois les rapports entre la FA et l'Association, donc définir clairement l'une et l'autre.

Vu l'instabilité et les dissensions chroniques des groupes libertaires, j'admets que l'association puisse, dans une perspective de droit fédéraliste, avoir pour tâche de veiller au respect du contrat qui lie les uns aux autres les groupes et individualités de la FA.

Mais quel est ce contrat? (les principes de base, à mon avis. C'est le document auquel doit se référer tout adhérent). Qui est-ce qui fixe et change au besoin les termes de ce contrat? Pas le Congrès puisque l'association vient encore d'en contester la souveraineté, donc la validité. C'est donc l'association qui détermine en dernier ressort les principes de la FA et les critères de son fonctionnement normal.

Il revient donc à l'Association d'éclaircir les ~~points~~ points suivants:

préserver ?

- Quels sont ses rapports avec la FA et ses congrès ? L'unanimité étant, pour autant que je sache, la règle de ces congrès, comment pourrait-on aboutir à des décisions majoritaires ?

Ce ne sont pas là des questions formalistes. Le principe fédératif n'est rien s'il ne trouve pas une application pratique. De plus les conflits de la FA proviennent en grande partie de la confusion qui règne sur le plan des idées et des définitions élémentaires. Sur le plan de l'organisation, en particulier, deux conceptions contradictoires sont invoquées simultanément.

1°) La FA est une organisation révolutionnaire. Son action "est basée avant tout sur la défense et la revendication révolutionnaire des exploités" (principes de base). Cette conception implique un journal de combat, une ligne d'action claire pouvant être comprise et jugée par les exploités et par des révolutionnaires d'autres organisations. Donc une plate-forme révolutionnaire.

2°) La FA est un foyer de rencontres et d'échanges, respectant la diversité et favorisant la libre confrontation. Elle reconnaît "la possibilité et l'existence de toutes les tendances libertaires au sein de l'organisation". Le journal dans ce cas est un organe de recherches et d'étude, visant plus à l'approfondissement et à l'éducation qu'à la propagande. Des points de vue divergents et même opposés s'y expriment. Une telle diversité est incompatible avec les nécessités d'une action collective sur le plan social.

Resterait une 3° solution, prévue par les principes de base (page 3). La tendance "révolutionnaire" élabore sa propre tactique, établit sa ligne d'action et, à la rigueur, édite son journal de combat "avec l'assurance que l'organe du mouvement lui assurera toute publicité". L'expérience a prouvé qu'une tentative de ce genre (même si elle se borne à l'étude comme "Recherches Libertaires") est immédiatement considérée comme scissionniste ou compléteuse.

Puisque la notion de l'association réaffirme logiquement la diversité, il faudra écarter dans les statuts et le journal, toute déclaration démagogique tendant à présenter la FA comme une organisation révolutionnaire.

La confusion actuelle empêche tout travail sérieux à la FA; je demande à l'association de préparer un texte précis répondant aux différents points soulevés. Ce texte devrait comporter la justification, au point de vue du fédéralisme libertaire, de l'association et de son règlement. Chaque membre de la FA accepterait explicitement cette déclaration de principe lors de son adhésion. On éviterait ainsi bien des méprises, et sans doute plus d'un conflit. Ce texte, à mon avis, devrait être soumis au prochain congrès, mais la motion du 1er février semble écarter cette proposition.

En attendant cette indispensable clarification, je vous envoie, cher camarades, mes salutations fraternelles.

René FUGLER

copie à J.P. Duteuil et M. Hirztler

Asnières, le 27-2-67

Mon cher Camarade,

En m'excusant de répondre seulement à ta lettre, je dois te faire part de la sortie d'une circulaire détaillée qui sera adressée sous peu à tous les groupes.

Devant les tâches urgentes qui nous incombent: sortie du journal, tracts anti-électoraux, participation au gala du groupe Louise Michel, je n'ai pas trouvé le temps de réunir les membres de l'association et de leur faire part de ta lettre, mais tu peux être assuré que je ne manquerai pas de le faire dans les jours qui vont suivre.

Reçois mon cher Fugler, l'expression de mes sentiments anarchistes.

LE GROUPE DE CARCASSONNE, REUNI KXX LE 12 FEVRIER 1967, après avoir pris connaissance du dossier relatif à la dissolution du comité de lecture du Monde Libertaire, à savoir:

- Lettre de Maurice Laisant au comité de lecture.
- Réponse de Michel Hirtzler et J.P. Duteuil à M. Laisant et de quelques explications (19-1-67)
- Communication du groupe Sacco-Vanzetti de Thionville (22-1-67)
- Communication du groupe Elisée Reclus de Nice (26-1-67)
- Motion du comité de l'association pour l'étude et la diffusion des philosophies rationalistes. (1-2-67)

REGRETE le manque de sens total de mesure lors du remaniement du comité de lecture; c'est ainsi que nous constatons que sur les ~~xxxx~~ sept du nouveau comité de lecture, CINQ appartiennent au même groupe.

A ce sujet il est plaisant de constater que l'un des objets de l'association pour l'étude et la diffusion des philosophies rationalistes a été clairement défini comme devant empêcher qu'une majorité permette à une tendance de s'appropriier le "Monde Libertaire".

RAPPELLE que le congrès devant tenir ses assises à Bordeaux les 13, 14 et 15 mai prochain, il n'y a vraiment pas grande utilité à convoquer un congrès extraordinaire.

PROPOSE LA FORMULE ~~KXXXX~~ D'UNE COMMISSION de trois à cinq compagnons qui, après une étude approfondie de l'affaire en question, rapporterait devant le congrès maintenu pour la Pentecôte.

Fait à Carcassonne, le 12 février 1967
Pour le Groupe, le Secrétaire:
Francis DUFOUR

Francis DUFOUR
51 Place Paul Valéry
11 - Carcassonne

Salut fraternel à tous
Francis Dufour

Ø Ø

Asnières, le 27-2-67

Mon cher Dufour;

Je crois que tes réactions ont été quelque peu rapides et qu'il t'aurait fallu des éléments pour porter un jugement.

Si je ne te les fournis pas dans cette lettre, c'est qu'ils l'allongeraient terriblement. Je te fais part de l'envoi d'une circulaire détaillée qui va être expédiée sous peu à tous les groupes. A partir de là, ils auront la possibilité de donner un avis en toute connaissance de cause.

Reçois, mon cher Dufour, ainsi que les camarades de Carcassonne, l'expression de mes sentiments anarchistes.

Nice, Le 13-2-67

C. Planas
9 Bd de la Madeleine
Nice

Cher camarade Laisant,

Comme je le laissais entendre au camarade Ariste qui m'avait écrit son indignation personnelle au sujet des agissements de Macé, je puis te dire que depuis le samedi ~~XXX~~ 11-2-67 le dit, n'est plus membre du groupe Elisée Reclus.

Je ne peux pas vous donner de plus amples détails aujourd'hui, car la réunion de samedi s'est passée en explications.

Macé tout en reconnaissant qu'il a agit ~~XXXXX XXXXXXXX~~ autoritairement, maintient que dans ce conflit Laisant-Delaporte il fallait faire vite sans attendre la réunion du Groupe. De fait même en considérant qu'il est inconscient de son acte, mon opinion est que, sachant d'avance que le groupe ne marcherait pas, il nous a mis devant le fait accompli.

Le plus grave c'est qu'il a adressé son ordure à tous les groupes de France et de Navarre, et même à des individualités d'Italie des deux tendances, et je pense aussi à John Gill de Londres. Sans compter que son irresponsabilité est allée jusqu'à s'adresser à des gens qui certainement n'appartiennent pas à nos idées.

En principe dimanche prochain nous aurons une nouvelle réunion pour désigner un nouveau secrétaire et pour rédiger une mise au point dans la presse.

Nous vous tiendrons au courant.

Salutations libertaires

C. Planas

oooooooooooooooooooooooooooo

Asnières, le 20 février 67

Mon cher Planas,

Je te remercie bien vivement de ta lettre et du correctif qu'elle apporte à celle que j'avais reçu au nom du groupe de Nice. Je ne tiens naturellement aucun compte de la première, conformément à ce que tu me dis.

Je dois ajouter que je prépare un compte-rendu aussi détaillé que possible des événements, qui sera transmis à tous les groupes.

Je ne demande pas qu'on me donne systématiquement raison, mais je pense qu'il est conforme à nos idées de ne porter un avis qu'en connaissance de cause. J'ai, du reste, envoyé une relation succincte des choses à l'ami Carretier qui a dû vous en donner connaissance. Il m'écrit par même courrier pour me dire que le groupe de Nice ne se porte pas trop mal et qu'en dépit des troubles qui bouleversent le mouvement, il conserve la tête froide.

Amitiés à tous les camarades à qui j'adresse l'expression de mes sentiments anarchistes.

Bien à toi,

Y. Delaporte
6 rue Larrey
Paris 5°

Paris, lundi 23/1/67

Cher camarade,

Tu auras peut-être remarqué mon silence hier matin sur les faits qui me sont reprochés. C'est, qu'en effet, je ne tenais pas à porter le débat sur un terrain aussi bas et, comme le disait Malouvier, assez attristant. A mon avis, même si les faits reprochés à Raymonde Gouarin et à moi-même étaient parfaitement exacts, ta décision était inqualifiable, ne serait-ce que parce que ton devoir était au moins de nous entendre. La gravité et l'arbitraire d'une telle attitude posaient effectivement un certain nombre de problèmes, dont celui du rôle de l'association. C'est donc bien volontiers que nous avons laissé nos camarades porter le débat à ce niveau.

Seulement cela nous obligeait à ne pas nous défendre sur les faits incriminés. Et il est bien évident que nous saurions accepter d'être accusés faussement sans réagir. Le but de cette lettre est donc de préciser certains faits. Il est évidemment regrettable que ce ne soit pas toi-même qui nous ait demandé de nous justifier. Cependant, même si cette faute grave nous fait fortement douter de ton objectivité, nous pensons que tu as peut-être été induit en erreur, et dans ce cas nous nous devons de t'apporter une relation objective des faits.

Je me refuse, et je pense que tu seras d'accord avec moi sur ce point, à publier le double de cette lettre dans le B.I.: encore une fois malgré la gravité des accusations portées contre nous nous ne désirons pas entraîner les camarades sur un terrain aussi bas.

Toutefois, lorsque tu auras lu nos explications il nous semble que l'objectivité la plus élémentaire serait d'exposer notre point de vue autour de toi, indépendamment de ton opinion personnelle.

Reçois, cher camarade, nos saluts fraternels

Y. Delaporte

Venons-en aux faits.

Il est exact que le climat du C.L. était empoisonné -cela était dû à un certain nombre de divergences entre nous- toutefois, si les discussions étaient parfois vives, jamais le journal n'en n'a souffert. Cependant en dehors de ces divergences et de ces discussions, deux phénomènes ont par contre nui à la bonne marche du C.L.:

1° L'attitude de Maurice Joyeux lorsqu'il ~~venait~~ venait au C.L.. Ce camarade ne se comportait pas comme un observateur, mais au contraire entendait imposer ses vues. Il était en tout cas impossible d'émettre une critique sur ses articles.

2° L'attitude générale du Groupe Louise Michel: lorsque plusieurs membres de ce Groupe étaient réunis le mardi soir, que ce soit comme observateurs ou comme membres de C.L., cela dégénérait souvent en réunion intérieure du Groupe L-M, et nous devions alors attendre patiemment que ces camarades aient fini de s'occuper de leurs petites histoires personnelles pour aborder le travail du journal.

Un incident symptomatique s'est alors produit qui nous est apparu comme une manoeuvre du groupe Louise Michel visant à écoeurer Raymonde Gouarin et moi-même: à la suite d'une contestation sur la lère page du journal, ce groupe nous a mis en contestation, ainsi que Michel. Cela prenait une allure de manoeuvre dans la mesure où nous avons tous décidé en juin 1966 que le C.L. était solidaire vis-à-vis de l'extérieur. Cette solidarité avait joué en faveur de Suzy Chevet à la suite de "l'incident Guérin", alors que l'erreur de la censure de Daniel Guérin incombaît à Suzy seule. Devant les protestations de nombreux camarades et de Guérin lui-même, le C.L. a accepté de prendre la responsabilité collective de cette faute.

Voilà pourquoi nous avons été absents au mois de décembre: parce que nous étions effectivement "écoeurés". Tu noteras que nous n'avons pas cherché, ni auprès de toi, ni nulle part ailleurs, un appui contre les camarades dont nous estimions l'attitude nuisible à la bonne marche du journal. Encore moins avons-nous demandé leur exclusion! Nous n'avons même pas demandé que Joyeux, dont les insultes caractérisés contre des membres du C.L. dans l'exercice de leur fonction étaient fréquentes (la moindre étant celle de "petits cons") soit prié de ne plus venir au C.L. jusqu'à ce qu'il se soit calmé.

Il est en tout cas abusif d'avoir dit, comme paraît-il tu l'as fait (mais les propos ~~xxxxxxx~~ rapportés sont souvent déformés, nous en avons fait l'expérience) que nous avons laissé tomber notre tâche: nous avons autant de présence que n'importe qui au C.L., et nous sommes revenus à la première séance de janvier, décidés à faire de notre mieux dans l'intérêt du journal. Mais il est bien évident qu'instruits par l'expérience du premier ~~xxxxxxx~~ semestre, nous étions décidés cette fois à ne plus tolérer les entraves mises au bon fonctionnement du C.L.

Arrivons-en à cette fameuse soirée.

Huit membres du Groupe Louise Michel étaient présents, et dans ces conditions il fut impossible de discuter objectivement: les observateurs outrepassant très largement leur rôle. Un certain Pascal, passablement excité, se mit à jeter de violentes diatribes contre, en vrac, Bodson, nous-mêmes etc. Je précise que certains camarades étaient arrivés dans la boutique en déclarant textuellement: "On va casser la gueule à Bodson". C'est alors que perdant mon sang-froid j'ai traité Pascal "d'enculé". Il est bien évident que, quel qu'inintelligente qu'ait pu être cette apostrophe, ce fut une insulte au milieu de mille autres. Pour ma part, je pense qu'en 6 mois de C.L. c'est bien la seule que j'ai jamais proférée. Quant à Raymonde Gouarin, qui fut traitée par ce même Pascal de "petite pisseuse", elle eut le sang-froid et l'intelligence de ne même pas répondre. Je crois que la seule réponse qu'elle fit à ce Pascal dans toute la soirée fut qu'il se comportait comme un type d' "Occident", ce qui n'est pas plus grave que d'être traité de marxiste.

Jugeant qu'il nous était impossible de travailler dans une telle atmosphère, nous nous sommes alors retirés. Tu noteras à nouveau que nous n'avons rapporté ces faits à personne, et qu'il ne nous ait pas venu à l'idée d'exploiter cette attitude d'obstruction et de provocation adoptée par certains (par certains seulement) membres du Groupe Louise Michel. D'autre part le fait même que nous nous soyons retirés est je pense, suffisamment garant de notre bonne foi. Il est dans ces conditions difficile de nous accuser de troubler l'atmosphère du CL, puisque nous avons laissé le champs-libre à nos adversaires.

Tu jugeras donc de notre stupéfaction d'apprendre que tu nous accusais "d'insultes caractérisées dont l'usage nous est coutumier"....

Je pense avoir relaté tous ces faits avec le maximum d'objectivité. Il nous semble pouvoir attendre de toi maintenant des détails supplémentaires: quelles sont ces insultes et où les avons-nous proférées ?

Il est tout de même trop simple de monter en épingle une insulte échangée au milieu de mille autres (en ce qui me concerne).

Quant à Raymonde Gouarin, le procédé est encore plus écoeurant. C'est sans doute au nom de la solidarité conjugale qu'on ~~xxxxxx~~ l'exclut, en quelque sorte en "prime" ?

Voilà qui nous semble assez peu anarchiste.

Y. D.

P.S. Par pitié mon cher Laisant, pas d'amalgame. Hier matin par exemple, lorsque tu te sers d'une exclamation de je ne sais quel imbécile qui se trouvait dans la salle ("On s'en fout du journal !") et que nous ne connaissons ni d'Eve ni d'Adam, pour justifier notre exclusion ! Nous attendons de toi autre chose que ces méthodes peu reluisantes.

+ De plus ces mêmes camarades défendirent le garde-rouge J.L. Gérard, qui se vante à qui veut l'entendre d'avoir été décoré de l'effigie de Mao-Tsé-Toung et qui, simultanément à sa prose délirante dans "opposition artistique" continue à écrire dans le ML: de quoi en faire rigoler pas mal !
(supplément à la lettre du 23/1/67)

oooooooooooooooooooo

Raymonde Gouarin
Yves Delaporte
6 rue Larrey Paris 5°

Un mot seulement: croyez vous qu'il soit normal (nous ne disons pas anarchiste) de justifier notre "exclusion" du C.L. en se basant sur un document qui:

1°) est une réponse à cette exclusion: curieuse dialectique que celle qui justifie un acte par la protesation qu'il soulève.

2°) est signé J.P. DUTEUIL ET MICHEL HIRTZLER. pour notre part nous leur laissons l'entière responsabilité de elur texte. Il aurait été normal que vous en fassiez autant, et ne pratiquiez pas - une fois de plus - l'amalgame.

RG et YD

Asnières, le 6 mars 1967

Chers Camarades,

Voici, comme convenu, la réponse à votre lettre en m'excusant du retard mis à la faire.

Retard explicable par le fait qu'en dehors du travail quotidien, les tâches militantes qui m'incombaient ont été particulièrement lourdes.

J'ai rédigé en effet un rapport de l'affaire "Association - Comité de Lecture" aussi détaillé et objectif que possible, avec références des circulaires expédiées aux groupes de la FA et copies de celles qui m'ont été adressées.

La vôtre et ma réponse figureront, à moins que vous vous y refusiez; j'attends votre accord en ce domaine.

J'en viens maintenant aux divers points que vous soulevez:

1°) - "L'attitude de Joyeux au Comité de lecture qui, me dites-vous, débordait de son rôle d'observateur."

Si le Comité de lecture n'avait pas étendu ses pouvoirs jusqu'à mettre en cause la responsabilité du Comité de Relations (page 2 du M.L.) et de l'administration, il n'aurait pas eu à intervenir avec la vigueur qu'il a montrée.

En ce qui concerne ses articles ou ceux dont il s'est fait l'avocat, sa violence était une réaction au mépris, aux sarcasmes et aux plaisanteries de ce qui n'était pas de votre goût ou de votre tendance, et cette violence devait être la bonne méthode, puisque c'est à ce prix qu'un article avait la possibilité de passer.

2°) - "L'attitude générale des présents du groupe Louise Michel qui faisait dégénérer le Comité de lecture en réunion de Groupe".

Je crois qu'il y a là quelque peu d'exagération. S'il est exact qu'il a pu y avoir lieu des apartés, extérieurs au Comité de Lecture, cela n'était pas l'apanage du seul groupe Louise MICHEL (j'en ai pu faire l'expérience lors de la réunion du 17 janvier)

Le fait que le comité de lecture ait décidé d'être solidaire vis-à-vis de l'extérieur, n'excluait pas le droit à un groupe de demander des explications à ce comité.

3°) - "Votre activité à tous deux".

Là, permettez-moi de ne pas être d'accord sur l'assiduité de votre tâche:
J'ai entendu plusieurs fois ces paroles: ce soir, Delaporte et Ray-